



SKI CLUB CHAMPSAUR VALGAUDEMAR

Année 2024/2025

Dossier d'inscription

Merci d'écrire de manière lisible

Nom :	Prénom :	
Né(e) le :		
Nom des parents (pour les mineurs) :		
Email(s) (en majuscule) :		
Adresse postale complète :		
Tel portable 1 :	Tel portable 2 :	
J'autorise l'utilisation de ce numéro pour des communications via whatsapp pour l'organisation des séances du club : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	J'autorise l'utilisation de ce numéro pour des communications via whatsapp pour l'organisation des séances du club : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

IMPORTANT :

- Cette année, les inscriptions et les règlements sont effectués **uniquement auprès du club et non plus en ligne sur le site de la FFS**. L'inscription est prise en compte après dépôt d'un dossier papier complet accompagné du **règlement par chèque, espèces ou virement** => voir RIB en page 2.
- **Date à noter** : la remise du matériel aura lieu le **MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024** au Foyer Neige et montagne à Champoléon (Les Borels). Le matériel sera remis uniquement sur **présentation d'un chèque de caution**.
- Il est désormais possible pour les enfants non licenciés les années précédentes d'effectuer une séance découverte avant de s'inscrire, sous réserve que les familles se procurent le matériel adéquat et prennent un « pass découverte » (7€) auprès de la FFS. Pour toute précision, les familles intéressées peuvent contacter le club par mail à contact@club-skidefond-champsaur.fr
- Les séances auront lieu le mercredi matin pour les élèves de maternelle/élémentaire, et le mercredi après-midi pour les collégiens/lycéens. L'inscription est possible pour les enfants nés en 2020 et avant.
- Les inscriptions pour les activités autres que le ski (kayak, escalade, VTT, biathlon...) auront lieu avant chaque cycle et auront un coût variable suivant le nombre de séances prévues et la mise en place ou non d'un weekend.

Cotisation au club : La cotisation inclut le cycle ski et la fourniture du matériel.	60 €
Licence FFS : L'achat d'une licence FFS est obligatoire pour pouvoir participer aux activités proposées par le club. Vous avez le choix entre une licence loisir ou compétition, avec différents niveaux d'assurance. Merci de nous communiquer ci-contre le type de la licence choisie et son montant. Toutes les informations et tarifs sont disponibles en ligne sur le site du ski club et sur le site de la FFS ici : ↘ Tarifs : https://bao.ffs.fr/content/uploads/2024/06/Tarifcation-licence-24-25-et-categories-age_VD-1.pdf Attention, le montant à prendre en compte est indiqué dans la dernière colonne du tableau ! Exemples : licence jeune loisir sans assurance (responsabilité civile uniquement) = 41,70€ , avec assurance primo = 58,20€ ↘ Informations sur les garanties d'assurance proposées par la FFS : https://media.ffs.fr/pdf/carteneige/FR_notice_information_licence.pdf	N° de licence (pour les adhérents déjà licenciés auparavant) : Type de licence (avec assurance éventuelle) choisie pour 2024/25 : Montant de la licence (+assurance éventuelle) choisie :

<p align="center">Forfait pour l'accès aux pistes</p> <p>Le forfait est obligatoire sur l'ensemble des domaines nordiques du département à partir de l'âge de 5 ans.</p> <p>Nordic Alpes du Sud propose des prix très abordables pour les licenciés des clubs, pour des forfaits massifs valables sur l'ensemble des sites nordiques des Alpes du Sud :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gratuité pour les enfants nés en 2016 et après ; - 15€ pour les jeunes nés de 2006 à 2015. <p>L'achat d'un support magnétique pour le forfait est également obligatoire, y compris pour les enfants qui bénéficient de la gratuité du forfait. Le support coûte 3€ et il est réutilisable chaque année. Il est identifié par un n°DAG inscrit sur la carte. Merci de noter bien lisiblement le n°DAG ci-contre.</p> <p><i>Si votre enfant ne skiera que les mercredis avec le club, le forfait n'est pas obligatoire sur les domaines du Champsaur, Valgaudemar et Ancelle, avec qui le club a signé une entente.</i></p>	<p><u>Pour ceux qui ont un support magnétique de l'an dernier valable :</u></p> <p>N°DAG :</p> <p>↘ Enfants nés de 2006 à 2015 : 15€</p> <p>↘ Enfants nés en 2016 et après : 0€</p> <p><u>Pour tous ceux qui n'ont pas de support magnétique de l'an dernier :</u></p> <p align="center">+ 3€ pour l'achat du support (qui pourra être réutilisé l'année suivante)</p> <p align="center">Total forfait : 0€ <input type="checkbox"/> 3€ <input type="checkbox"/> 15€ <input type="checkbox"/> 18€ <input type="checkbox"/></p>
<p align="center">PASS SPORT</p> <p>Vous pouvez utiliser un PASS SPORT au sein du club. Pour cela, merci de nous indiquer le numéro de façon lisible !</p>	<p align="center">N° PASSPORT (lisible) : - 50€</p>
<p align="center">Total à régler au club</p> <p>Cotisation + licence choisie + forfait (- 50€ si PASS SPORT)</p>	<p align="center">.....€</p>
<p align="center">+ Caution pour prêt du matériel pour la saison (skis – chaussures – bâtons)</p>	<p>Chèque de caution de : 50€ Pour les élèves de section collège : 100€</p>

A REMPLIR : DROIT A L'IMAGE

Je, soussigné(e).....agissant en qualité de représentant légal de l'enfant autorise l'Association à prendre mon enfant en photo ou vidéo, à utiliser ce support pour une publication sur tout support d'information (site internet du club, journaux) relatif à la promotion des activités du club. Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le libre accès aux documents établis par l'association est garanti, de même que le droit de retrait.

Date et signature du représentant légal :

RIB DU CLUB pour les règlements par virement

Merci de préciser dans l'objet du virement le nom et prénom de l'enfant :

IBAN : FR76 1130 6000 6264 1360 1905 080

BIC : AGRIFRPP813

Ce dossier d'inscription complet (1 par enfant) est à apporter lors de l'Assemblée générale le 16 octobre ou à envoyer ou déposer à l'adresse ci-dessous avant le 4 novembre 2024 :

**Ski Club Champsaur Valgaudemar - Biocoop la Juncha - Lieu-dit La Garenne
05260 St Jean St Nicolas**